



DESIFOG - AE182

Désinfectant One Shot

Cette solution One Shot permet de traiter un local en une seule fois et en diffusion continue tout en traitant les endroits inaccessibles.

Solution bactéricide en base alcoolique contenant du chlorure de didécyl diméthyl ammonium. Il est bactéricide selon la norme européenne NF EN1276 en 5 minutes de contact à 20°C (conditions de propreté) et fongicide selon la norme NF EN1275 en 15 minutes de contact à 20°C. L'action bactéricide se fait par contact grâce aux retombées du spray qui se diffusent dans l'atmosphère.

L'activité bactéricide a été testée sur : Pseudomonas aeruginosa, Escherichia coli, Staphylococcus aureus et Enterococcus hirae.

Il a une action fongicide (champignons, levures, moisissures) testée sur Candida albicans, Aspergillus niger.

Caractéristiques :

- Capacité : 150 ml
- Volume traité : 75 m³
- Utilisation unique
- Date d'expiration : 2 ans

Mode d'emploi :

Protéger les aliments et les aquariums en les déplaçant ou en les recouvrant.

Après le départ des personnes présentes dans la pièce, fermer portes et fenêtres.

Enlever le capot, poser le boîtier sur un support en hauteur et percuter l'embout afin de le bloquer.

Laisser diffuser l'aérosol et sortir de la pièce.

La diffusion se fait automatiquement jusqu'à la vidange complète de l'aérosol.

Laisser agir 2 heures puis bien aérer pendant 1 heure avant de réintégrer la pièce.

Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension.

Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension.

Attendre 5 minutes avant de remettre le matériel sous tension.

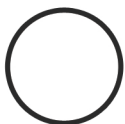
Règlementation :

En référence au texte provenant de l'agence nationale de santé publique et par extrapolation, la concentration de notre aérosol en ammonium quaternaire est bien supérieure aux 0.04% préconisé. Le désifog rentre dans les produits de désinfection pour lesquels les coronavirus sont sensibles.

Danger. Respecter les précautions d'emploi. Conforme au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations.

Consulter la FDS sur demande.

DANGER. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Substance active biocide : Chlorure de didécyl diméthyl ammonium (cas n° 7173-51-5) : 0.24 % m/m ; N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine (cas n° 2372-82-9) : 0.29 % m/m. TP2.



Les renseignements contenus dans cette fiche ont pour but de vous conseiller rendant compte notamment d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité mais sans aucun engagement de notre part.